

Journée Grandes cultures et Herbages 2010

Mesures

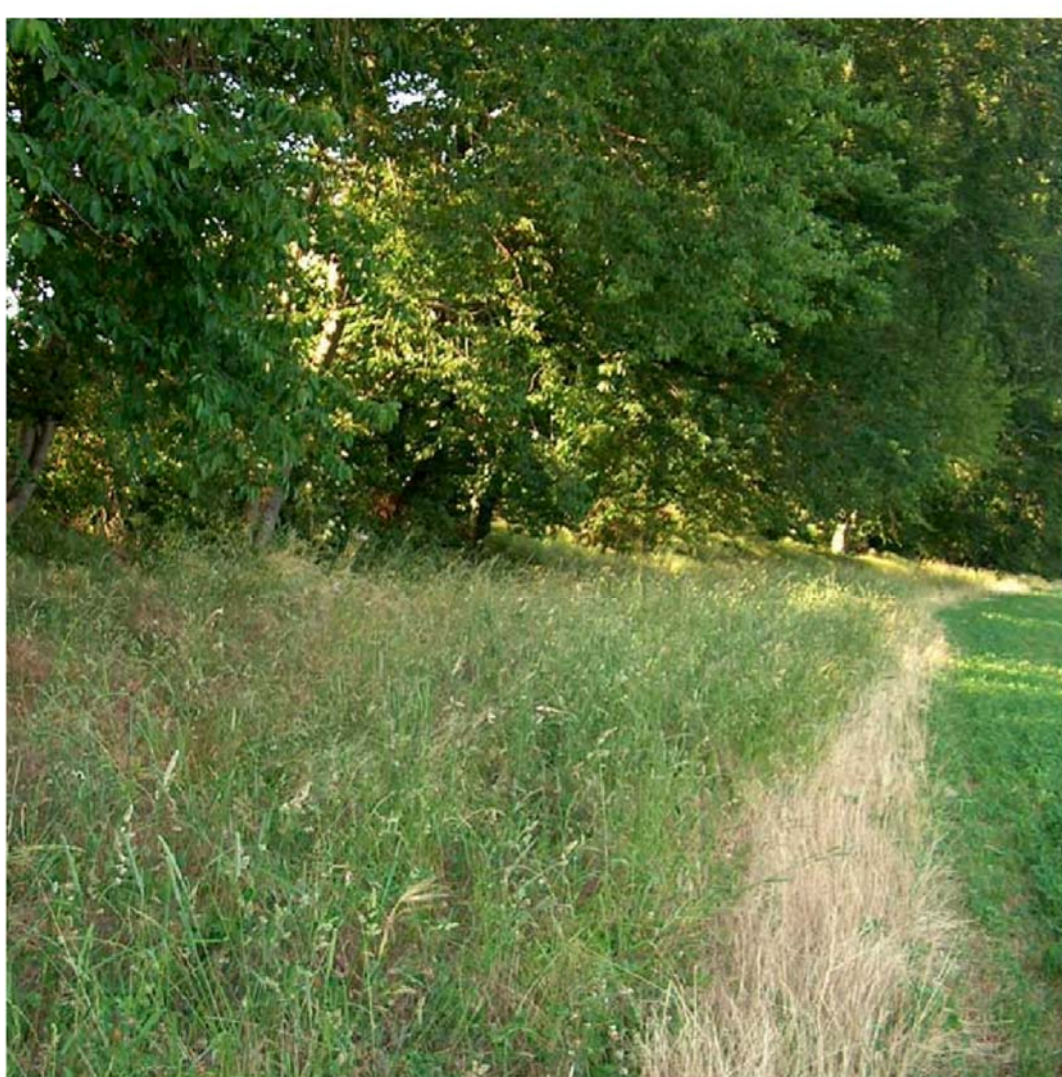
Généralités

Les mesures destinées à atteindre les objectifs définis pour le projet sont mises en place essentiellement dans les surfaces de compensation écologiques des participants au projet. Il arrive parfois que des mesures pour certaines espèces concernent des SCE ne bénéficiant pas de la contribution réseau, comme par exemple les étangs, ou les surfaces rudérales. Ces mesures sont tout de même intégrées dans le projet. Il en va de même pour les mesures de gestion de lisières, du côté forestier.

Types de mesures

13 types de surfaces de compensation écologique peuvent bénéficier de la contribution réseau: En plaine le type le plus fréquent est sans conteste la prairie extensive. Une mesure générale qui est couramment appliquée est la fauche tardive sur environ 10% de la parcelle. Pour les pâturages extensifs, on conserve en général la moitié des refus, qui sont fauchés tous les deux ans. On cherche aussi à conserver des buissons isolés et des structures, tout en luttant contre un embroussaillage généralisé. Pour les haies, on cherche avant tout à améliorer leur qualité et diminuer le gabarit en recépant régulièrement les essences à croissance rapide comme le frêne et le noisetier pour favoriser celles à croissance lente. Ces mesures sont bien entendu adaptées au cas par cas au type d'exploitation et ne sont jamais imposées mais discutées avec les exploitants.

Quelques exemples



Bande herbeuse en lisière



Pâturage extensif avec structures



Haie en première année après l'entretien

